

Code de fonction	620.710.05
Date édition	01.01.2020
Date modification	01.11.2025
Prochaine révision	01.11.2030
Service	SEU

DESCRIPTIF DE FONCTION TYPE

TECHNICIEN-NE EN GÉNIE CIVIL

Toute dénomination de personne, de statut ou de fonction se rapporte aux personnes des deux sexes.

Description générale de la mission

Sous la direction du chef du service de l'environnement urbain, le titulaire de la fonction participe à l'élaboration des aménagements et à la réalisation de projets en matière de génie civil. Il pilote l'ensemble des aménagements courants, tels que des projets d'aménagements et de marquages routiers, de signalisation verticale et d'assainissement des eaux ainsi que des espaces publics spécifiques tels que les places de jeux. Il planifie et coordonne l'entretien du réseau routier, des égouts et des aménagements ludiques ou récréatifs, en coopération avec les services communaux ou partenaires externes. Il apporte son soutien aux ingénieurs en génie civil dans leurs projets d'infrastructures routières et hydrauliques et assure le suivi et le traitement des demandes de travaux de génie civil sur l'ensemble du territoire communal dans le cadre des processus.

Il organise et planifie l'ensemble de ses activités selon les orientations, les délais et les normes en vigueur.

En sa qualité de spécialiste, le titulaire de la fonction contribue à la bonne marche du service de l'environnement urbain et apporte son expertise du domaine pour permettre de répondre aux besoins actuels et futurs du service. Il renseigne sa hiérarchie notamment sur l'évolution des normes et leur incidence sur les ouvrages et projets de génie civil.

Dans son action, il collabore et s'implique activement dans les différents projets communs, transversaux ou spécifiques de l'administration.

Activités principales

- Gérer les activités conformément au descriptif de fonction général de conducteur de travaux
- Planifier et concevoir des aménagements courants en matière de génie civil
- Superviser les chantiers et réceptionner les travaux
- Veiller à ce que les entreprises respectent la signalisation temporaire de chantier
- Mettre en place et gérer un programme de travaux d'entretien des routes et d'entretien des réseaux d'assainissement des eaux
- Établir et soumettre au FIA les dossiers techniques et financiers des projets d'entretien des réseaux d'assainissement des eaux et assurer un suivi
- Instruire et délivrer des autorisations d'installation de procédés de réclame
- Traiter les demandes d'ouvertures de fouilles et d'occupation du domaine public et procéder aux taxations y relatives
- Gérer et développer des bases de données géoréférencées

- Assurer le contrôle, l'entretien et le renouvellement des places de jeux communales, en veillant notamment au respect des normes de sécurité en vigueur
- Collaborer avec les ingénieurs dans le suivi de leurs projets
- Répondre aux sollicitations techniques des habitants en matière de génie civil

Activité(s) complémentaire(s) :

- Assurer une veille technique dans son domaine d'activité
- Réaliser toute autre tâche liée directement ou indirectement à la fonction

Compétences-clés et profil requis

- Diplôme de technicien ES en génie civil ou formation jugée équivalente
- Expérience confirmée dans un bureau d'ingénieur civil ou dans une entreprise de génie civil
- Expérience dans la conduite de projets et de chantiers
- Bonne connaissance des législations et réglementations cantonales et fédérales en matière de circulation routière et d'assainissement des eaux
- Capacité d'analyse
- Aptitude à négocier
- Sens de la collaboration

Position structurelle

La subordination et les rapports hiérarchiques sont décrits dans les organigrammes de la Ville de Vernier.

Descriptif(s) de fonction général(aux) lié(s) à la fonction

- Employé communal - 000.000.01
- Responsable de travaux et projets techniques - 000.000.04